

Documents à fournir

Pour compléter la demande d'aide, vous devrez transmettre les documents suivants :



- ❑ Copie à jour de la pièce d'identité ou de la carte de séjour recto-verso et si nécessaire récépissé de la demande de renouvellement du titre de séjour en préfecture,
- ❑ Devis de la formation, nominatif conforme comportant : nom, adresse, numéro de SIRET, téléphone et adresse mail de l'organisme de formation, intitulé de la formation avec le Code CERTIF INFO, dates de formation, durée en heures, montant TTC identiques à votre demande,
- ❑ Attestation de Demandeur d'Emploi valide sur l'année en cours avec Nom, Prénom et adresse en IDF du stagiaire potentiel.
- ❑ Dans le cadre de l'ARCE, Aide à la Reprise et la Création d'entreprise délivrée par le Pôle emploi, fournir l'attestation de notification du droit à l'assurance chômage mentionnant l'ARCE.